

▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/7efb2279-d927-4242-9483-6b31e9e32f45>

 <https://docassascujas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/7efb2279-d927-4242-9483-6b31e9e32f45> 

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse soumise à l'embargo de l'auteur : embargo illimité (communication intranet).**

▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Michalak Thomas](#)

Date de soutenance : 10-12-2020

Directeur(s) de thèse : [Saint-Bonnet François](#)

Etablissement de soutenance : [Paris 2](#)

Ecole doctorale : [École doctorale histoire du droit, philosophie du droit et sociologie du droit \(Paris\)](#)

▼ Informations générales

Discipline : Histoire du droit

Classification : Droit

Mots-clés libres : Haute Cour, Justice politique, Souveraineté, Séparation des pouvoirs, Assemblée, Parlement, Chambre législative, Procès politique, Théorie de la représentation, Spécialisation fonctionnelle des organes

Mots-clés :

- Parlements - France - 19e siècle
- Parlements - France - 20e siècle
- Séparation des pouvoirs - France - 19e siècle
- Séparation des pouvoirs - France - 20e siècle
- Procès politiques - France - 19e siècle
- Procès politiques - France - 20e siècle


Résumé : L'intitulé renvoie, en première approche, aux expériences institutionnelles de la Cour des pairs (1814-1848) et du Sénat de la IIIe République (1875-1940). Ce sont les manifestations les plus marquantes de la participation d'une assemblée parlementaire à la reddition de la justice. Le procès des ministres de Charles X et celui de Malvy semblent être bien connus mais ils ne le sont en réalité qu'imparfaitement. Dans les deux cas, les Chambres hautes se sont détournées de leur mission de législateur et de contrôleur du gouvernement pour se métamorphoser, de manière très incomplète, en instances judiciaires. Cependant le traitement isolé de ces deux seules expériences ne permet pas de définir la mission d'une juridiction parlementaire. La notion de Haute Cour de justice, quelle que soit sa dénomination, doit alors être appréhendée dans sa globalité et dans son histoire. Une histoire qui, comme beaucoup d'autres, est marquée par la Révolution, qui va influencer le XIXe et le XXe siècles, et imposer un certain « prototype français » de tribunal politique. Ces Hautes Cours se voient confier des compétences spéciales : razione personae et razione materiae. À raison des personnes, il s'agit de juger des personnalités politiques et, dès la Révolution, on entrevoit la difficulté de le faire avec un droit criminel, qui n'est guère adapté à la résolution de différends politiques. Enfin, une Haute Cour est aussi un tribunal des grands crimes politiques, c'est-à-dire des graves atteintes à la souveraineté. Il s'agit dès lors de retracer l'histoire du « Tribunal suprême » français afin de faire apparaître le concept même de justice politique, dans toute sa nudité, comme une aporie.

▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

▼ Informations complémentaires

Entrepôt d'origine :  star
Identifiant : 2020PA020051
Type de ressource : Thèse
